

PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE (en plus des parents)

Nom	Prénom	Lien avec l'enfant	Tél. domicile	Tél.portable

ASSURANCE DE L'ENFANT : Responsabilité civile + Individuelle Accident (joindre attestation)

Compagnie d'assurance: Numéro de police :

Pour les futurs "Petite Section" (nés en 2018) :

Journée complète (matin + après-midi) : oui, dès la rentrée de septembre

oui, à partir de :

non, que le matin toute l'année.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...)

AUTORISATION

(à remplir par les deux parents en cas d'adresses différentes) Ne cocher qu'en cas de refus.

Mère :

- Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.
 Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires (affichage à l'école, journal scolaire, mémoire de sorties scolaires, élaboration d'un DVD).

Père :

- Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves.
 Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(e) dans le cadre des activités scolaires (affichage à l'école, journal scolaire, mémoire de sorties scolaires, élaboration d'un DVD).

Nous nous engageons à vous signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Signature de la mère :

Signature du père :

Documents à fournir à la mairie pour l'inscription (faire les photocopies des pièces et présenter les originaux) :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de – 3 mois
- Certificat de radiation de l'ancienne école si changement de commune
- En cas de séparation : attestation sur l'honneur du 2nd parent autorisant l'inscription à l'école de Montardon